

LE JOURNAL
DES
SCAVANS,
DU LUNDY 21. MARS M. DCCVII.

DES SCAVANS.

189

PRATIQUE DES MALADIES AIGUES, ET DE TOU-
*tes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs. Par M.
Taurvy. Seconde Edition, augmentée. Tome second. A Paris
chez Laurent d'Houry. 1706. in 12. pagg. 512.*

Nous avons remarqué dans nos Journaux, que cette seconde Edition étoit augmentée d'un Traité sur les divers Systèmes de Fievres, & d'un autre sur la petite verole. Nous avons parlé du premier Traité, nous parlerons ici du second. Ce Traité de la petite verole, est tiré du Livre que M. Sydobre Medecin de la Faculté de Montpellier, a donné en Latin sur cette matière.

On commence d'abord par rechercher la naissance de la petite verole, puis on décrit ce que c'est que ce mal: on expose ensuite quelle peut être la disposition des humeurs dans la petite verole; on parle des causes éloignées & occasionnelles de cette maladie, de la force du levain qui l'excite, des symptômes dont elle est accompagnée quand elle pousse, quand elle suppure, quand elle seche; du prognostic qu'on en peut faire, & des remèdes pour la guérir. On dit sur la fin un mot de la rougeole & des pustules aqueuses.

Quant à la naissance de la petite verole, on ne voit pas que cette maladie fut encore connue du temps d'Hipocrate, de Celse, & de Galien, puisque ces Auteurs n'en font nulle mention. Avicenne, Rhasis, Mesvè, & quelques autres Arabes, ont été les premiers qui l'ayent décrite, & cela vers le milieu du douzième siècle; d'où l'on peut conjecturer qu'elle a pris naissance en Arabie. Que de ce pays elle s'est répandue, par le commerce des Peuples, dans toute l'Asie, dans l'Afrique & dans l'Europe, & qu'elle a passé ensuite dans l'Amérique par la fréquentation des Européens.

Pour ce qui regarde la description que l'Auteur fait de la petite verole, c'est une chose assez connue.

Au regard du troisième article, qui est de la disposition des humeurs dans la petite verole, on prétend ici que l'ardeur & la dissolution du sang dans la petite verole, sont assez mar-

quées par les pertes de sang si difficiles à arrêter, & par les inflammations violentes tant des parties du dehors que de celles du dedans. Les sels acres, continuellement distribuez dans tous les vaisseaux sanguins, y divisent par le frottement de leur surface angulaire les particules huileuses, & en degagent les corpuscules salins qu'elles enveloppoient; ces corpuscules salins venant à être dissous par la serosité, atténuent encore davantage les globules sulphureux, & de là la dissolution générale de la masse. Aussi l'expérience fait-elle voir, que lors qu'on répand du sel volatil huileux sur du sang rempli de tels globules; ce sel les subtilise tellement, qu'ils échappent à la vue aidée même des meilleurs microscopes.

Les urines rouges qui paroissent dans la petite verole, sont une marque de la grande chaleur du sang, vu que l'urine est une espece de lessive du sang, laquelle, ainsi que la lessive qui se tire des cendres par le moyen du feu, paroît d'autant plus rouge, que l'humeur dont elle se sépare est échauffée.

Pour ce qui est des causes éloignées & occasionnelles de la petite verole, l'Auteur croit qu'il y a dans nos corps des fermentis depravez, qui par leur développement agitent & dissolvent les humeurs, qu'ils laissent dans une agitation moins forte, dès qu'ils commencent à s'en séparer, & à paroître sur la peau. Mais comme nous ne connaissons pas de corpuscules plus capables de dissoudre le sang que les sels alkalis fixes ou volatils, ou que les acides volatils, & que les acres salez, soit fixes, soit volatils; il est à croire, selon notre Auteur, que ces sortes de principes donnent plutôt naissance à la petite verole que le phlegme, qui peut seulement délayer les sels, ou que le souphre qui les embarrassse, ou que la terre qui les absorbe. Les sels seuls excitent la fermentation dans le sang par la force de leur ressort, & par l'écart que font leurs parties en se développant. Mais toutes sortes de sels ne sont pas propres à produire cette sorte de fermentation qui fait la petite verole. Car les sels alkalis volatils, & les autres volatils, sont trop subtils pour rester dans l'inaction aussi long-temps qu'il le faudroit dans ceux que cette maladie ne prend qu'à soixante ans. C'est

pourquoy il est plus vray-semblable que les acres salez qui résultent de l'acide fixe & de l'alkali fixe joints ensemble, sont la cause de la dissolution & du détachement que l'on remarque icy dans le sang, parce qu'en effet ils le debarrassent plus difficilement. Mais étant une fois en liberté, leurs molécules solides conçoivent un si grand degré de mouvement, qu'à raison de leurs figures irregulieres, elles divisent toutes les parties sulphureuses du sang : durant cette fermentation tumultueuse des principes du sang, les parties éterogenes ne s'en separent pas encore. Les sucs impurs sont confondus avec les purs, il s'amasce de plus en plus des sels inutiles & nuisibles ; la fievre s'allume, toutes les humeurs se rarefient, & la maladie est alors dans sa force : mais on demandera comment il est possible que des sels si actifs restent long-temps dans le corps sans se manifester ? On répond à cette difficulté, que les sucs des plantes, les syrops, & plusieurs autres liqueurs demeurent en repos des mois entiers sans fermenter qu'après un certain espace de temps, quoy qu'elles soient remplies de particules tres capables de fermentation. On ajoute que le foin mouillé & entassé s'échauffe & s'embrase au bout d'un mois ; que la bile mêlée avec un peu d'esprit de nitre ou de vitriol ne fermente que dans vingt - quatre heures.

Notre Auteur examine ensuite icy la force du levain de cette maladie, & tâche d'expliquer comment elle se transmet. Bien des Medecins croyent que c'est dans le sang de la mere, c'est-à-dire de celuy qui est appellé *sanguis menstruus*, qu'il faut mettre ce levain ; mais on n'est pas icy de ce sentiment, que l'on tâche de combattre par diverses raisons qu'il seroit trop long de rapporter. Les symptomes de la petite verole se trouvent icy expliquez par des principes mechaniques conformes aux nouvelles decouvertes. On vient ensuite au prognostic. Le prognostic de cette maladie est toujours douteux, & le Medecin à qui l'on en demande l'évenement, doit avoir beaucoup d'égard à la saison & au pays, à la grandeur des symptomes qui paroissent, & à la constitution particulière des personnes. Pour ce qui est de ce dernier point, les gens

gras, & les adultes, sont plus en danger que les autres. Pour ce qui est du traitement de la petite verole, notre Auteur conseille fort les emulsions & les pâtisseries rafraîchissantes, pour moderer, dit-il, l'ardeur du sang, en diminuer l'acréte, developper les sels fixes, & reparer la serosité qui se perd. Il condamne les cordiaux comme pernicieux, & les accuse d'augmenter l'acréte du sang. Les cordiaux excitent la chaleur & la fermentation des humeurs, & notre Auteur regarde cet effet comme dangereux.

Il ne faut point ici, selon M. Sydobre, ni eau theriacale, ny confectum alkernes, ny mitridat, ny graisse de vipere, ny graines de raves, ny racine de contrayerva, ny corne de cerf, &c.

On pourra, dit-il, presenter soir & matin aux malades, des emulsions faites avec douze amandes douces sans écorce, deux dragmes des quatre semences froides majeures, mondées, & une dragme de graines de pavot blanc : on pile le tout ensemble dans un mortier, pendant qu'on verse dessus peu à peu huit onces de decoction d'orge : ensuite notre Auteur ordonne de dissoudre dans la colature six gros de syrop de nymphæa, ou de violette, ou de russilage pour le matin ; & demi-once de syrop de pavot blanc, ou un grain de laudanum pour le soir, à moins que le malade n'ait du penchant au sommeil. Nous ne dirons point notre sentiment sur cette méthode, nous faisons un Extrait, & non pas un Jugement.

Après avoir expliqué la nature de la petite verole, il reste peu de choses à dire sur la rougeole, puisque l'une & l'autre dépendent de la même cause, qu'elles sont accompagnées des mêmes symptomes, & qu'elles se guerissent par les mêmes remèdes. Aussi l'Auteur n'en dit-il qu'un mot.

A PARIS,

Chez la Veuve de JEAN CUSSON, rue saint-Jacques,
à saint Jean-Baptiste.